

 **GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.**   
Avocate / Lawyer

---

Le 25 juin 2021

« Par Système de dépôt électronique »

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :** **Dossier R-4041-2018, phase 2**  
*Demande relative au programme GDP Affaires*

---

Chère consoeur,

Le Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME) dépose par la présente une demande de remboursement de frais en lien avec sa participation aux audiences tenues dans le cadre du dossier en objet.

Tel que requis par la Régie dans sa décision D-2021-010<sup>1</sup>, le nombre d'heures requis pour la préparation et l'analyse du dossier a été revu à la baisse pour les analystes et la soussignée, faisant en sorte que le total de la demande de frais est inférieur (23%) au total du budget prévisionnel<sup>2</sup> daté du 25 janvier 2021.

Tel qu'indiqué dans son budget prévisionnel, les heures de préparation pour les travaux ayant mené à la rédaction de commentaires<sup>3</sup> portant sur la correspondance du Distributeur datée du 26 février 2020<sup>4</sup> sont réclamés pour l'analyste externe du GRAME (11 heures) ainsi que pour la procureure Me Prunelle Thibault-Bédard (6,25 heures).

La demande de frais inclut également des heures pour la rédaction de commentaires<sup>5</sup> portant sur les propositions du Distributeur en lien avec la demande de tarif provisoire de l'option gestion de la puissance<sup>6</sup> et le calendrier de la phase 2.<sup>7</sup> Elle inclut les heures de préparation pour l'analyse de la preuve du Distributeur, la rédaction de la demande de

---

<sup>1</sup> D-2021-010, par. 76

<sup>2</sup> C-GRAME-0022

<sup>3</sup> C-GRAME-0018

<sup>4</sup> B-0061

<sup>5</sup> C-GRAME-0019

<sup>6</sup> B-0067

<sup>7</sup> B-0065

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘

Avocate / Lawyer

---

renseignements no. 2 adressée au Distributeur<sup>8</sup>, la rédaction de la preuve<sup>9</sup>, la préparation et la participation aux audiences, incluant la présentation du GRAME<sup>10</sup> et l'argumentation finale<sup>11</sup>.

En conséquence, le GRAME demande respectueusement à la Régie de lui octroyer le remboursement de sa demande de frais.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Simon Turmel, par courriel (pour le Distributeur)

---

<sup>8</sup> C-GRAME-0024

<sup>9</sup> C-GRAME-0028

<sup>10</sup> C-GRAME-0031 et C-GRAME-0032

<sup>11</sup> C-GRAME-0034